

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24145330

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **30.09.2024**
~~Le Greffier,~~ Greffe

N° d'enregistrement **0434 570 094**

Nom

WILMET-LUXEMBOURG

Société

Forme juridique

Forme juridique **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège **impasse des Couleurs 7 - 6790 AUBANGE**

Objet de l'acte Démissions-nominations administrateurs

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 09/08/2024

Le Conseil aborde l'ordre du jour et, à l'unanimité des voix, adopte la résolution suivante :

Le Président annonce au Conseil qu'il a reçu une lettre de la SA ECO, datée du 27 juillet 2024, par laquelle Monsieur Pierre-Louis Dhaeyer, son représentant permanent, annonce son souhait de se retirer, pour raisons personnelles de l'administration de la société. Dès lors, il demande au Conseil de bien vouloir accepter la démission de la SA ECO en tant qu'administrateur et partant de sa fonction d'administrateur-délégué.

Le Conseil accepte, bien entendu cette démission et remercie chaleureusement Mr Pierre-Louis Dhaeyer pour son implication durant les quelques mois qu'aura duré son mandat. Le nombre d'administrateur requis par la loi et les statuts étant toujours atteint, malgré cette démission, le Conseil décide de ne pas nommer de remplaçant. Le Conseil sera, dès lors, composé de 3 administrateurs, conformément aux statuts, à partir de ce jour.

Le Conseil décide de nommer la SA SOHOW en tant qu'administrateur-délégué jusqu'à échéance de son mandat en 2027. Sohows reste représentée par Monsieur Jacques Wilmet qui accepte cette fonction.

Le Conseil s'engage à proposer aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale annuelle à tenir en 2025 de donner décharge du mandat à la SA ECO.

Le Président donne acte au Conseil du vote.

Pour SOHOW SA
Administrateur-délégué
Jacques Wilmet
Représentant permanent